

Press Conference Conférence de Presse Persconferentie
11 January 2001
Jeudi prochain Next Thursday Donderdag aanstaande

*

10h30
Coffee & croissants

*

Brussels EUROVILLAGE Hotel
Opposite the old International Press Center
Boulevard Charlemagne laan 80
B – 1000 Brussels
Tél. + 32 2 230 85 55
Fax. +32 2 230 56 35

*

« La problématique des nominations politiques moralement correctes »

*

Case study :

Sire,

*Après avoir pris connaissance du dossier de 550 pages que je soumetts à
la réflexion de la population belge et européenne sur le site internet*

www.injustice.be

*S. M. sera-t-elle encore en mesure de confier l'avenir de la Capitale de l'Europe
au Député Européen Freddy THIELEMANS ?*

Faut-il, une fois de plus, simplement tourner la page ?

Je ne le pense pas. I don't think so.

*Rassurez-vous, je me charge de vous apporter quelques commentaires intéressants.
Ik zal niet nalaten U enkele bijkomende argumenten te leveren.*

*

injustice.be on the net as of Thursday 11.01.01

Thank you for respecting the embargo !

*Plan du site de l'affaire
« Freddy THIELEMANS » et « École des Éburons »*

Dossier Albert Mahieu	Inventaire de ses lettres	2 pages
	Les 24 Pièces de sa correspondance	A1 à A24 39 pages
Dossier Judiciaire	Inventaire des Pièces 1 à 79	5 pages
	Les 79 Pièces	1 à 79 234 pages
	Commentaires sur les 79 Pièces Extraits particulièrement significatifs	43 pages
Dossier Pol Postal	Inventaire de ses pièces	4 pages
	Les 66 Pièces de son dossier	P1 à P66 101 pages
Dossier Presse	Inventaire des coupures de presse	3 pages
	Les 24 Articles « Père Ubu », recopiés pour une lecture plus aisée	24 articles 33 pages
	Les 57 Articles et Coupures de presse	1 à 57 85 pages
Dossier Eburons	Nombre total de pages sur www.injustice.be	549 pages

Inventaire des Pièces A. MAHIEU

A1 à A57

N° Pièce	Date Pièce	Descriptif Pièce
A 1	10 oct. 2000	1 ^{ère} lettre adressée par A. MAHIEU à S.M. le Roi
A 2	11 oct. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à M. le Ministre de l'Intérieur Antoine DUQUESNE
A 3	15 oct. 1997	Rapport sur le « dossier Eburons » de la ville de Bruxelles rédigé par M. le Député Vincent DECROLY pour la Commission DUTROUX
A 4	11 oct. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à Mme le Gouverneur Véronique PAULUS de CHATELET
A 5	11 oct. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à M. le Ministre de la Justice Marc VERWILGHEN
A 6	16 oct. 2000	Lettre adressée par le Cabinet de S.M. le Roi à A. MAHIEU
A 7	14 nov. 2000	Lettre adressée par la Députée Pierrette CAHAY-ANDRE à A. MAHIEU
A 8	17 nov. 2000	Lettre adressée par le Vice-Premier Ministre Louis MICHEL à Madame la Députée Pierrette CAHAY-ANDRE
A 9	23 nov. 2000	Lettre adressée par M. le Ministre Antoine DUQUESNE à Mme la Députée Pierrette CAHAY-ANDRE
A 10	18 déc. 2000	Recto de l'Appel à témoins du Député A. MAHIEU
A 11	18 déc. 2000	Verso de l'Appel à témoins du Député A. MAHIEU
A 12	20 déc. 2000	Lettre adressée par A. MAHIEU à M. le Ministre Antoine DUQUESNE
A13	20 déc. 2000	Lettre adressée par A. MAHIEU à Mme le Gouverneur Véronique PAULUS de CHATELET
A 14	20 déc. 2000	Lettre adressée par A. MAHIEU à M. le Ministre de la Justice Marc VERWILGHEN
A 15	20 déc. 2000	Lettre adressée par A. MAHIEU à M. le Ministre de la Fonction Publique Luc VAN DEN BOSSCHE
A 16	20 déc. 2000	2 ^{ème} lettre adressée par A. MAHIEU à S. M. le Roi

A 17	20 déc. 2000	Dossier réservé aux Adultes
A 18	22 déc. 2000	Lettre d'accusé de réception adressée par le Cabinet de S. M. le Roi à A. MAHIEU
A 19	26 déc. 2000	3 ^{ème} lettre adressée par A. MAHIEU à S. M. le Roi accompagnée d'une copie de la lettre de l'annexe suivante n° A 20
A 20	26 déc. 2000	Lettre adressée conjointement par A. MAHIEU à M. le Ministre A. DUQUESNE et à Mme le Gouverneur Véronique PAULUS de CHATELET.
A 21	29 déc. 2000	Avis de réception des lettres recommandées de la pièce A20
A 22	30 déc. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à M. le Premier Ministre Guy VERHOFSTADT
A 23	30 déc. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à S.E. l'Ambassadeur de Turquie
A 24	30 déc. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à S.E. l'Ambassadeur du Maroc
A 25	30 déc. 2000	Fax adressé par A. MAHIEU à M. Armand OGER, journaliste à « La Lanterne »
A 26	22 nov. 2000	Commande de 1200 copies des dossiers n° 37.99.4821/91 et 37.98.3611/97 avec mention : « Volledig dossier » et « Uniquement les 3 classeurs »
A 27	23 nov. 2000	Lettre de demande d'intervention financière et d'aide judiciaire adressée par les époux BOWLAND à deux administrateurs de l'asbl Alpha-ius
A 28	24 nov. 2000	Réponse de M. Jean-Pol DACHELET à Albert MAHIEU marquant son accord pour une intervention d'Alpha-ius en faveur des époux BOWLAND
A 29	5 déc. 2000	Reçu de 22.890,-BEF du greffe correctionnel du tribunal de 1 ^{ère} instance de Bruxelles
A 30	5 déc. 2000	Reçu pour 763 copies
A 31	5 déc. 2000	Preuve du virement de 22.890,-BEF aux époux BOWLAND
A 32	5 déc. 2000	Extrait de compte avec preuve du virement
A 33	8 déc. 2000	Accord de Mme le Substitut THOMAS pour la délivrance de la totalité des copies du dossier
A 34	8 déc. 2000	Commande du dossier
A 35	12 déc. 2000	Reçu du paiement de 21.240,-BEF au greffe
A 36	12 déc. 2000	Preuve du virement de 21.240,-BEF aux époux BOWLAND

A 37	12 déc. 2000	Extrait de compte avec preuve du virement
A 38	6 janv. 2001	Envoi d'un E-mail à M. Ludwig VERDYUN, journaliste
A 39	8 janv. 2001	Envoi d'un E-mail à un groupe de personnes
A 40	8 janv. 2001	Envoi d'un E-mail à BELGA à 9h13
A 41	8 janv. 2001	Envoi d'un E-mail d'invitation avec bulletin-réponse à BELGA à 11h04
A 42	9 janv. 2001	Signification d'un citation suite à la 1ère lettre à S. M. le Roi du 10 octobre 2000
A 43	10 janv. 2001	Le responsable de l'élaboration du nouveau site Internet www.injustice.be communique à A. MAHIEU l'url auquel le site peut être visité
A 44	10 janv. 2001	Envoi d'un E-mail à M. le Premier Ministre Guy VERHOFSTADT
A 45	10 janv. 2001	Signification de l'ordonnance rendue ce jour au domicile de A. MAHIEU soit 16 heures avant la conférence du lendemain à 10h30
A 46	10 janv. 2001	Fax réclamant l'arrêt immédiat et formel du site internet « injustice.be »
A 47	10 janv. 2001	Toute tentative de visite du site « injustice.be » donne un message d'erreur
A 48	11 janv. 2001	Fax adressé par le responsable de 1Direction à Albert MAHIEU
A 49	11 janv. 2001	Le site « injustice.be » a dû être effacé du serveur web suite à une ordonnance de justice du 10/01/2001 à 19h
A 50	11 janv. 2001	Les modifications du site ont été clôturées à 8h59
A 51	11 janv. 2001	M. THIELEMANS tente d'induire le Tribunal en erreur
A 52	10 janv. 2001	Reproduction de la page de garde du site « injustice.be »
A 53	10 janv. 2001	Reproduction de la 1ère page de l'Affaire THIELEMANS
A 54	15 janv. 2001	Signification de la 2ème citation
A 55	16 janv. 2001	Dépôt de plainte avec constitution de partie civile de Albert MAHIEU c/ Freddy THIELEMANS et consorts.
A 56	16 janv. 2001	Procès verbal de constitution de partie civile
A 57	22 janv. 2001	Dépôt par Albert MAHIEU d'une tierce opposition, sous forme de conclusions

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

A Sa Majesté le Roi
Palais de Bruxelles
Place des Palais
B – 1000 Bruxelles

Bruxelles, le 10 octobre 2000

Sire,

Concerne : Nomination de M. Freddy Thielemans.

La presse a fait état de l'envoi de l'acte de présentation de candidature de M. Freddy THIELEMANS à la fonction de bourgmestre de Bruxelles-Ville.

En ma qualité de Député de la Région de Bruxelles-Capitale, il me paraît être de mon devoir de porter à la connaissance de Votre Majesté que M. Freddy Thielemans fait l'objet de nombreuses plaintes, d'informations ou d'instructions judiciaires. Ces dernières, si elles s'avéraient fondées ou devaient aboutir à une quelconque condamnation, l'impliqueraient notamment dans des affaires de mœurs avec des enfants mineurs.

Une enquête personnelle m'a fait découvrir un certain nombre de témoignages qui vont tous dans le même sens, étant entendu que je suis assailli de déclarations d'indignation de la population.

Mais surtout, et c'est ce que je souhaite mettre en exergue, il ressort des renseignements que j'ai pu recueillir de source fiable, d'une part que les devoirs judiciaires n'ont pas, de volonté délibérée, été remplis avec toute l'efficacité et le sérieux requis et d'autre part, que le Parquet de Bruxelles refuse systématiquement et illégalement, uniquement à des parties qui y ont cependant droit, la consultation des dossiers répressifs relatifs à ces affaires. Récemment, ce dernier point a d'ailleurs été constaté par une Présidente du Tribunal de Première Instance de Bruxelles.

Que toute la lumière soit enfin faite sur l'ensemble de ce dossier ou, à tout le moins, qu'il soit procédé aux indispensables vérifications préalablement à ladite nomination apparaît, dans ces circonstances, hautement souhaitable dans le contexte d'un état de droit : il s'agit du bourgmestre de notre capitale.

Je me tiens à la disposition de Votre Majesté dont je suis le fidèle et dévoué serviteur.

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

APPEL À TÉMOINS

Pédophilie à l'école des Éburons

Entre 1986 et 1989, des enfants ont été mêlés à de graves affaires de mœurs avec plusieurs personnalités politiques Bruxelloises, pendant la nuit, dans l'école Communale de la rue des Éburons dépendant de Bruxelles-ville.

Plusieurs plaintes, signées par de nombreux parents d'origine étrangère, ont dénoncé ces faits. Les documents, dont copies au verso, en font foi.

Je demande à toute personne qui aurait des informations relatives à cette affaire, de **ne pas hésiter à visiter ou contacter d'urgence le :**

Député Albert MAHIEU

Tél : 02.242 80 46

Fax : 02.242 15 33

Gsm : 0486.55 55 55

« Aidez-moi à obtenir réparation des assassins de l'âme d'innocents enfants. »

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 20 décembre 2000.

A Sa Majesté le Roi
Palais de Bruxelles
Place des Palais
B – 1000 Bruxelles

Sire,

Nomination de M. Freddy THIELEMANS à Bruxelles-ville.

Je me réfère à mon courrier du 10 octobre dernier et à la réponse de Sa Majesté du 16 octobre 2000 sur le même sujet.

Poursuivant mon étude minutieuse concernant la **pédophilie à l'École des Éburons**, institution scolaire de Bruxelles-ville, j'ai pu consulter très attentivement les quelque **2000 pages** du dossier du Parquet. En fait, ce dossier ne regroupe qu'une partie des divers devoirs ou notices ordonnés par le Parquet de Bruxelles dont quelques **pièces maîtresses** sont reprises.

N'ai-je pas l'obligation **légal**e et morale, en ma qualité de Député *indépendant*, de vous informer, sous le bénéfice de l'urgence, de mes premières constatations majeures ? Les voici :

- Il existe **4 plaintes différentes**, et prétendument anonymes, particulièrement graves et ciblées, dans lesquelles le nom de M. **Freddy THIELEMANS est chaque fois repris** (*annexes 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 17*).
- Il ressort clairement que le Parquet doit avoir égaré ou perdu toute trace d'au moins **deux autres plaintes**, rédigées la première en néerlandais et la seconde en français (*annexes 1, 11, 14, 15, 18, 19, 20*).
- Cette dernière a retenu toute mon attention car elle était signée **nominativement** (*annexes 11, 18, 19*) par une douzaine de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans, donc mineurs, d'origine turque ou maghrébine et domiciliés à Schaerbeek ou Saint-Josse-ten-Noode. Cette plainte dénonçait des faits **d'abus sexuels graves** dans le chef, entre autres, d'**édiles communaux** de Bruxelles-ville parmi lesquels un certain **THIELEMANS**.
- Il est quasi impossible qu'une **douzaine de parents**, qui vivent en Belgique, dans des conditions que l'on peut imaginer difficiles, soient **pris de folie** au même moment, et **dénoncent** ensemble des faits aussi graves à charge de **personnalités** politiques belges. **Sans fondements solides, de telles accusations sont inconcevables**. N'auraient-elles pas dû **susciter** immédiatement des **plaintes** du chef de calomnie et diffamation ? Quod non !
- Je déplore que toute l'enquête concernant cette plainte **nominative** se soit littéralement **volatilisée**. Je reste interloqué lorsqu'à la lecture d'une pièce du dossier, (*annexe 11*), datée du 15 octobre 1991, j'apprends que des **pressions scandaleuses** ont été exercées - avec la complicité de la Justice ? - pour que les plaignants se **rétractent** :

« Les acteurs : plusieurs personnes dont nous ne connaissons pas les noms ainsi que plusieurs personnalités de la Ville de Bruxelles. Nos enfants disent avoir vu : M. ANTOINE, ... , M. THIELEMANS, Echevin,...

Tous les noms et ces faits ont été décrits dans un **rapport...fait en 1989...**

Les parties étaient organisées par M. ANTOINE par téléphone.

Nos enfants ont souffert. **Un chantage a été exercé sur nous pour que nous nous taisions.** Aujourd'hui, nous parlons !... »

- Je suis également interpellé par **l'absence** de nombreux **documents** particulièrement significatifs. Ainsi un P.V. 152.326/97 est introuvable alors qu'il est au **centre** des débats.
- La pièce en *annexe 14* révèle également que M. THIELEMANS est **au courant** des détails de **l'instruction** et qu'il **manipule un témoin**. Un membre de la **BSR** de Bruxelles, quant à lui, tente de **minimiser le rôle** de son **futur patron**, M. THIELEMANS !
- On va même plus loin dans *l'annexe 14*, puisque :

« Elle nous relate à nouveau sa visite chez M. LEDUC et ajoute que **l'Inspecteur de Police a insisté pour qu'elle cite nommément des personnes qu'elle avait désignées en 1995 comme étant membre (sic) du PSC.** »

M. THIELEMANS, conformément à ce qui avait filtré, exerce un **véritable chantage contre le Procureur du Roi** de Bruxelles qui, paradoxalement, **ne réagit qu'en étouffant l'affaire** depuis le début pour éviter le **scandale** dans les **divers partis** concernés.

- Toujours dans *l'annexe 14*, il est question de deux rapports concernant l'école des Eburons. Ils sont tellement secrets qu'ils sont **introuvables**.
- *L'annexe 17* relate l'audition de M. Joseph **ANTOINE** en date du 25 mai 1992 concernant les diverses plaintes pour abus sexuels. Ce qui n'empêche pas le même Joseph ANTOINE de déclarer, en date du 4 octobre 1999, dans *l'annexe 16* :

« Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais été entendu quant à la teneur de cette lettre. »

Il est **exclu** qu'il s'agisse ici de simples **coïncidences**. On ne peut se départir du sentiment de se trouver ici en présence d'un **système qui « dysfonctionne »** de manière efficace et particulièrement bien huilée et organisée.

Dans de telles circonstances, ne serait-il pas souhaitable de **surseoir** à la prise d'une **décision définitive** quant à la nomination de M. Freddy THIELEMANS et ce dans l'attente des éclaircissements qui seraient fournis par une enquête objective et approfondie ?

N'est-il pas en effet étrange que l'enquête soit diligentée par les services de police de Bruxelles-ville – dont certains dirigeants sembleraient directement impliqués – et ce sous la direction d'un **substitut** qui partage la **même obédience** et **couleur politique** que la plupart des personnalités mises en cause ?

Ma détermination d'aboutir est entière et il serait vain d'espérer me voir renoncer à ce combat. Lors des dernières élections, le point principal de mon programme, était **« la lutte pour moins d'injustice dans la Justice »** qui correspond très précisément à l'objet social d'« Alpha-lus », l'a.s.b.l. que j'ai constituée il y a cinq ans, forte aujourd'hui de plus de **mille membres**, tous désireux d'obtenir une juste réparation de leur préjudice.

Il va de soi que Sa Majesté sera **prioritairement informée** de l'état d'avancement de mes recherches. Je n'épargnerai aucun effort pour qu'elles conduisent à la manifestation de la vérité.

Je ne partage pas l'avis des **politiciens** qui estiment, bien à tort, ne pas être concernés par le niveau de la **moralité** et la qualité des **mœurs** de leurs collègues. N'est-il pas grand temps de procéder à une remise en question ?

J'envisage d'ailleurs de prendre **d'autres initiatives** dans ce sens. Mon appel à témoins en est un exemple (*annexe 21*). Une conférence de presse est également en préparation et tous les documents représentatifs seront mis à la disposition d'un large public sur mon site internet www.ius.be dans un avenir proche.

Je me tiens à la disposition de Sa Majesté dont je suis,
Sire,
le fidèle et dévoué serviteur.

Albert M. MAHIEU
Député indépendant.

22 annexes pour un total de 40 pages

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 20 décembre 2000.

Monsieur Antoine DUQUESNE
Ministre de l'Intérieur
Rue Royale 66
B - 1000 Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Concerne : Nomination de M. Freddy THIELEMANS

Je me permets de vous faire parvenir en annexe la lettre que j'ai fais parvenir ce jour à S.M. le Roi. Les annexes sont jointes au courrier qui vous parviendra par porteur.

Je ne doute pas qu'après en avoir pris connaissance vous ne manquerez pas de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Annexe : un dossier

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 20 décembre 2000.

Madame Véronique PAULUS de CHATELET
Gouverneur de
l'Arrondissement Administratif de
Bruxelles-Capitale
Rue de l'Hôpital 33
B – 1000 Bruxelles.

Madame le Gouverneur,

Concerne : Nomination de M. Freddy THIELEMANS

Je me permets de vous faire parvenir en annexe la lettre que j'ai fais parvenir ce jour à S.M. le Roi. Les annexes sont jointes au courrier qui vous parviendra par porteur.

Je ne doute pas qu'après en avoir pris connaissance vous ne manquerez pas de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Veuillez agréer, Madame le Gouverneur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Annexe : un dossier

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 20 décembre 2000.

Monsieur Marc VERWILGHEN
Ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
B – 1000 Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Concerne : Nomination de M. Freddy THIELEMANS

Je me permets de vous faire parvenir en annexe la lettre que j'ai fais parvenir ce jour à S.M. le Roi. Les annexes sont jointes au courrier qui vous parviendra par porteur.

Je ne doute pas qu'après en avoir pris connaissance vous ne manquerez pas de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Annexe : un dossier

Dossier de la Ville de Bruxelles (École n° 6 de la rue des Éburons)

1. RETROACTES, CLIMAT DE MA VISITE ET INTRODUCTION PAR LE SECRETAIRE COMMUNAL-ADJOINT

A la demande introduite par Frans LOZIE que la commission puisse disposer de ce dossier, le Bourgmestre de Bruxelles, M. F.X. de DONNEA, a répondu le 17.9.97 que le dossier est consultable sur place par un membre de la commission.

M. VERWILGHEN m'a donc proposé de procéder à son examen. Ma visite s'est tenue le 14.10.97, de 10:30 à 13:20.

Je suis accueilli très courtoisement par le secrétaire communal-adjoint et en son bureau. Il m'indique que le contexte de l'affaire est un licenciement de la concierge avec expulsion de toute sa famille, en lien avec des perturbations graves occasionnées par le cohabitant de la concierge.

Le dossier a fait l'objet de multiples procédures, jusque devant le Conseil d'État. C'est ultérieurement que des plaintes, anonymes selon mon interlocuteur, ont été introduites quant à des faits relevant de pédophilie. Aucun élément de ce type n'avait été avancé auparavant. Certains ont attribué ces lettres au couple expulsé; classées sans suite (ordonnance de non-lieu), elles font l'objet d'une sous-farde confidentielle du dossier.

2. DOSSIER ADMINISTRATIF CONFIDENTIEL DU SERVICE JURIDIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Sous la référence «JUR./J.1109 – Contentieux 22669», ce dossier s'intitule (bizarrement) « plainte contre le F.E.U. auprès des autorités judiciaires pour faits de mœurs mettant en cause plusieurs membres du Collège. »

Il contient la correspondance entre M. COLMANT, directeur du service juridique de la Ville, et Me Patrick PARMENTIER, avocat de la Ville. Les courriers de la Ville sont référencés «JUR / 1109 / DESSY / sl.»

**2.1. 24.9.91 :
« tract » signé « le F.E.U. », parvenu à la CGSP (R.MANCHON)**

Introduite et conclue par des commentaires généraux à caractère syndical sur le mauvais climat social de la rentrée scolaire (profs mal payés, horaires inadmissibles, etc.), elle dénonce des « viols nombreux » et des « attentats à la pudeur » sur des enfants de 8 à 14 ans « dans l'école et dans d'autres classes. »

Coupables désignés :

- MM. LEROY et THIELEMANS, échevins ;
- MM. ANTOINE, HURTMANS, MONENS, directeurs ;
- « quelques copains, tous les anciens professeurs qui se sont connus à Charles BULS ». L'échevin SCHOUPPE les couvre, de même que le Collège et M. DEDONCKER, qui connaît le dossier depuis des années (constitué par le service du contentieux de l'inspection scolaire).

« ANTOINE est l'organisateur : il fait chanter ses copains avec cela. »

« La Justice doit prendre ce dossier et interroger les professeurs : on dira tout. » (La lettre est écrite comme si des enseignants en étaient les auteurs.)

« Une inspectrice a été déplacée parce qu'elle en avait dit de trop. »

2.2 15.10.91 : lettre de M. BENGHASBOURI au service juridique

Les faits se sont déroulés en 1987 et 1988 et se déroulent peut-être encore aujourd'hui. En 1987 et 1988, les faits ont eu lieu dans les locaux de l'école, le soir et les week-ends. Nos enfants, des filles et garçons mineurs, ont été malmenés sexuellement (pédophilie).

Les acteurs : plusieurs inconnus et personnalités de la Ville. Les enfants disent avoir vu

- M. ANTOINE, directeur de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
- M. THIELEMANS, échevin ;
- M. MOONENS.

Ces faits et noms sont consignés dans un rapport d'enquête administrative fait par M.REISGEN, directeur du service juridique de la Ville, à la demande de l'échevin DE DONCKER. Ce rapport et l'enquête datent de 1989.

Nos enfants ont dit qu'une inspectrice (Mme JANSON) et que les concierges (Mme KNOP et M. BOWLAND) étaient au courant. Nos enfants ont souffert. Nous avons été soumis à un chantage pour nous faire taire.

Reçue le 29.10.91 par le service juridique, cette lettre se conclut en indiquant que plainte est déposée chez le Procureur du Roi, le commissaire de la Ville, le Bourgmestre. Les parents demandent « votre aide pour punir les coupables ».

2.3 27.1.92 : plainte avec constitution de partie civile, déposée par M. BROUHON

Aujourd'hui décédé, le Bourgmestre BROUHON dépose une plainte contre X pour diffamation. Fondée sur les 2 écrits mentionnés en 2.1 et 2.2 supra, elle se termine par l'expression de soupçons du Collège à l'égard des époux KNOP et BOWLAND, qui pourraient ainsi se venger de l'expulsion qui les a frappés.

2.4 **1.6.92 :**
lettre de Me PARMENTIER à M. COLMANT

Le dossier est à l'instruction chez M. VAN DER MEERSCH et le substitut chargé de l'affaire est M. COPPENS (qui à cette date ne dispose pas du dossier, toujours à l'instruction).

2.5 **15.3.1993 :**
lettre de Me PARMENTIER à M. COLMANT et non-lieu

Le point des « devoirs accomplis par le Juge d'instruction et la Police Judiciaire, qui a procédé à différentes auditions » : les époux KNOP-BOWLAND ont été interrogés. Une machine à écrire a été saisie chez eux, dont les caractères ne correspondent pas à ceux des lettres anonymes.

« Les époux KNOP-BOWLAND ont contesté toute implication dans cette affaire et ont soutenu n'avoir jamais constaté un quelconque ballet rose dans l'école dont Mme KNOP était concierge ».

La PJ a stoppé l'enquête faute d'éléments plausibles. Le Procureur du Roi a constaté que l'action publique était éteinte par prescription dans la mesure où 3 mois révolus s'étaient écoulés depuis le 10.6.91, sans qu'un acte d'interruption des poursuites n'ait été régulièrement accompli et que partant la prescription était acquise depuis le 15 juin 1992. En conséquence, conclut l'avocat, la chambre du conseil rendra une ordonnance de non-lieu ce 15 mars ».

L'avocat demande au service juridique s'il souhaite qu'il commande copie du dossier ou de l'ordonnance. Le 26.3.93, M. COLMANT répond qu'il souhaite recevoir copie de l'ordonnance. Le 23.4.93, la Ville reçoit du huissier de justice Paul-Michel PATRON une « signification du non-lieu » rendu le 9.3.93, après réquisitoire du Procureur du Roi de Bruxelles le 11.2.93.

L'ordonnance de la Chambre du conseil du 15.3.93 contient les informations suivantes :

- N° notice : 52.99.574/92
- Juge d'instruction : M. VAN DER MEERSCH
- Procureur du ROI: Mme ANGUERSEN, 1er Substitut
- Dossier n° 171/92.
- En cause de X.

A la Chambre du Conseil, siège M. JOOSTEN, vice-président, juge unique, assisté de M. BOUDENS, greffier.

Une note manuscrite indique un coup de téléphone à « M. DEMOL » le 12.3, avec la mention « rien ».

3. DOSSIER DISCIPLINAIRE ET DOSSIER DU CONSEIL D'ÉTAT

Je parcours sommairement ces deux très volumineux dossiers (plus de 2 cartons, 50 à 60cm de haut en tout), qui confirment le très mauvais climat des rapports entre

- les époux KNOP-BOWLAND, concierges de l'École n°6
- et la communauté éducative de l'école de la rue des Éburons (personnel enseignant, parents) et les autorités de la Ville de Bruxelles.

Les soupçons à l'égard de ces personnes nourris par le Collège n'apparaissent donc pas comme irrecevables.

Dans ces dossiers, on trouve une synthèse, apparemment élaborée par M. MOMMENS (ou MONNENS) des faits constatés à charge du couple depuis 1988.

Quelques noms attirent mon attention puisqu'ils apparaissent dans le résumé par lequel Frans LOZIE m'a préparé au dossier ou dans les lettres de dénonciation.

- M. DE DONCKER, échevin, reçoit le 12.4.89 en direct (pas via la voie hiérarchique) de Mme KNOP diverses plaintes relatives au fonctionnement du téléphone de l'école et du raccordement de l'école à Coditel (plaintes liées au caractère commun initial du raccordement Coditel, qui lui a été supprimé, et au maintien du caractère commun du téléphone, qui la gêne).
- Mme SAELEMAEKERS, inspectrice, écrit le 18.4.89 un rapport défavorable à Mme KNOP, qui l'a notamment insultée. Nouveau rapport le 25.4.89.

La situation se dégrade manifestement en avril et mai 1989, une véritable salve de plaintes et de rapports défavorables parvenant aux services de la Ville.

4. CONCLUSIONS, A CE STADE DES VERIFICATIONS

4.1 Sur le lien entre cette affaire et l'éviction du couple KNOP-BOWLAND

- Même non dépourvu d'intérêt a priori, le lien soupçonné entre les dénonciations et les époux KNOP-BOWLAND n'est pas établi.
- A y bien réfléchi, cette hypothèse d'une manipulation par les ex-concierges ne tient pas : Dans le climat extrêmement tendu de confrontation qui caractérisait la période concernée, c'est en 1988-1989 qu'ils auraient pu les contraindre à attendre 1991 pour porter les faits en question au grand jour. Si intoxication malveillante il y a eu, elle doit provenir d'ailleurs, semblerait-il...

4.2. Sur le contenu lui-même du dossier mis à ma disposition par le service juridique

Il paraît remarquable qu'il ne comprend que le volet « plainte de la Ville pour diffamation ». Aucune vérification interne, par les services de la ville elle-même, ne semble avoir été envisagée.

Aucune trace, en particulier, d'un dossier constitué par M. REISGEN dans le cadre d'une enquête administrative, ni de plaintes recueillies auprès de parents par Mme DUREN, ni de contributions à cette enquête-là de Mme SAELEMAEKERS.

4.3. Sur d'éventuels dossiers connexes

A fortiori, rien ne se trouve à ce sujet dans le dossier mis à ma disposition.

Aucune trace d'éventuels faits relatifs à l'école des Magnolias (dossier Christian BUYSE, conducteur de bus scolaire en relation éventuelle avec NIHOUL), sur lequel M. ZYLBERGELD aurait travaillé.

Rien sur d'éventuels fait ayant eu pour cadre la maison pour enfants placés de la rue de la Buanderie, où interviendrait aussi le même M. BUYSE.

Rien non plus sur la maison des jeunes « Utopie » à Neder-over-Hembeek.

4.4. Sur des vérifications complémentaires à effectuer

4.4.1. Vérifier l'existence et le contenu du dossier d'enquête administrative relatif aux plaintes concernant l'École n° 9 de la rue des Éburons. Si ce dossier existe, pourquoi ne figure-t-il pas au dossier mis à notre disposition par la Ville ? Où se trouve-t-il, auprès de qui ?

4.4.2. Consulter le dossier d'instruction du Juge VAN DER MEERSCH et vérifier les devoirs accomplis par la PJ dans ce cadre.

4.4.3. Vérifier l'existence de plaintes déposées sur ce type de faits (cfr. 4.4.3. supra) au Parquet de Bruxelles (Mme SOMERS ?) en 1990, 91 (suite à la lettre de M. BENGHASBOURI ?) et 92. Vérifier aussi l'éventuelle relance du dossier en 1995 sur requête de M. LELIEVRE, Délégué général aux Droits de l'enfant.

4.4.4. Dans l'ensemble de ces dossiers, vérifier le rôle qu'a pu jouer (ou ne pas jouer) M. MOLENBERG de la PJ, et les raisons qui expliquent l'arrêt de ses investigations (il dit les avoir cessées pour cause d'accident ; mais une autre version évoque des pressions de l'échevin LEVACQ sur lui dans ce sens).

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 20 décembre 2000.

Monsieur Luc VAN DEN BOSSCHE
Ministre de la Fonction Publique
Résidence Palace
Rue de la Loi 155
B – 1040 Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Concerne : Nomination de M. Freddy THIELEMANS

Je me permets de vous faire parvenir en annexe la lettre que j'ai fais parvenir ce jour à S.M. le Roi. Les annexes sont jointes au courrier qui vous parviendra par porteur.

Je ne doute pas qu'après en avoir pris connaissance vous ne manquerez pas de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Annexe : un dossier

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Bruxelles, le 26 décembre 2000.

Par fax et par recommandée.

Monsieur Antoine DUQUESNE
Ministre de l'Intérieur
Rue Royale 66
B – 1000 Bruxelles

et

Madame Véronique PAULUS de CHATELET
Gouverneur de
L'Arrondissement Administratif de
Bruxelles-Capitale
Rue Ducale, 33
B – 1000 Bruxelles

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Madame le Gouverneur,

Nomination de M. Freddy THIELEMANS à Bruxelles-ville.

Je reviens sur mes courriers des 10 octobre et 20 décembre derniers par lesquels je vous faisais parvenir copie des missives que j'avais pris la liberté d'adresser à S.M. le Roi. Je considérais en effet de mon devoir de dénoncer auprès de lui les faits graves dont j'avais connaissance.

Je m'adresse à vous en votre qualité d'autorités directement responsables de la nomination des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale et souhaiterais que vous vous penchiez sur certains éléments importants apparus au cours de ma dernière analyse mettant en exergue deux indices complémentaires. Ceux-ci font ressortir, mieux encore que d'autres peut-être - parce que plus frappants - le dérapage des diverses informations diligentées par le Parquet en la personne de Mme le Substitut Marianne THOMAS. Cette dernière étant placée, comme vous le savez, sous les ordres directs et le contrôle permanent de M. le Procureur du Roi Benoît DEJEMEPPE dont elle exécute scrupuleusement les directives.

D'une part, il appert à l'analyse, que les pièces 4, 5, 9, et 10 sont identiques quant au texte de la plainte et au graphisme du dessin situé en bas de page. Par ailleurs, la pièce 6, réceptionnée par Bruxelles-ville en date du 24 septembre 91, identique aux précédentes quant au texte, s'en différencie par le dessin dont le graphisme représente la main droite d'un *infirm*e. Amputée de l'auriculaire, de l'annulaire et de la moitié du majeur, l'esquisse représente fidèlement la main droite du Directeur Général Honoraire de l'Instruction Publique de Bruxelles-ville, M. Joseph ANTOINE. Ce détail « semble » avoir échappé à la perspicacité proverbiale du Parquet de M. Benoît DEJEMEPPE et du Commissaire Adjoint de la Police de Bruxelles, M. Jean-Jacques LEDUC dont la carrière dépend directement des autorités communales de Bruxelles-ville.

D'autre part, mon attention a été attirée par les diverses déclarations de M. Marcel REISGEN, Directeur Général Honoraire du Service Juridique de Bruxelles-ville, pensionné au 1^{er} mai 1991. Ce dernier, ayant été chargé par son échevin de mener diverses enquêtes administratives, sera interrogé à de multiples reprises. Ce fin juriste connaît assurément les implications de ses dires, mais n'hésite néanmoins pas à insister sur le fait qu'il est formel car il maintient intégralement ses déclarations antérieures.

Force est cependant de constater que ses déclarations seront de plus en plus vagues pour finalement contredire - à tout le moins partiellement - ses premières affirmations. Il m'a personnellement révélé, tout comme il l'avait confié à un journaliste qui me l'a rapporté, qu'il ne souhaitait pas que ses révélations soient rendues publiques car, prétendait-il, il était soumis à de fortes pressions, certains de ses enfants travaillant dans des services dépendant d'autorités politiques.

Encore récemment, en date du 6 février 1998, il déclare cependant, dans la pièce 18 :

- *J'ai effectivement été interrogé par vos collègues de la P.J. au sujet de certains faits de mœurs... J'ai fait, à l'époque, une déclaration sur P.V. (ce P.V. est introuvable...NDLR) que je maintiens intégralement. Je me souviens que cette affaire trouvait son origine dans une lettre signée par une douzaine de parents qui dénonçaient de tels faits à charge de plusieurs personnalités politiques. Les personnes mises en cause étaient l'ancien Bourgmestre, M. DEMARET, l'ancien Bourgmestre M. THIELEMANS, ... et M. ANTOINE, Directeur Général de l'Instruction Publique. Cette lettre prétendait faussement que j'avais été chargé d'une enquête sur ordre du Bourgmestre BROUHON.*
- *J'ai cependant nourri des doutes sérieux et n'étais pas loin d'accréditer l'idée de l'organisation de « ballets roses » dans cette école.*
- *C'est en découvrant le P.V. de descente sur place et d'expulsion de l'huissier que mon attention a été attirée sur (sic) le nombre de chambres et de divans assez luxueux dont la concierge et son concubin disposaient. C'est ce qui m'a amené à me demander si les précités n'avaient pas effectivement organisé des « Ballets roses ».*
- *Un autre argument en faveur de cette hypothèse fut, pour moi, la rapidité extrême de la procédure d'expulsion.*
- *Je sais que l'inspectrice en chef de l'enseignement, Mme SAELEMAEKERS a été mise au courant par certains parents, mais j'ignore si elle a procédé à une enquête.*
- *Je voudrais enfin vous signaler qu'il serait peut-être intéressant de questionner une dame D. M... elle m'a en effet parlé de « Ballets roses ».*

Il est bien difficile d'aller à l'encontre de telles allégations, par ailleurs en parfaite concordance avec d'autres éléments du dossier. C'est ainsi qu'aucune des confrontations avec M. Freddy THIELEMANS, requises avec insistance par divers témoins-clés, n'a jamais été organisée.

Ces indices de fraude, dans le déroulement de l'enquête du Parquet, ne font-ils pas planer un doute certain quant à l'opportunité voire la légalité des classements sans suite des nombreuses informations ou des clôtures par non-lieu des instructions dans lesquelles M. THIELEMANS et ses amis ont été mis en cause ?

Dans ces conditions, une prudence extrême n'est-elle pas de rigueur, quant aux renseignements éventuels qui pourraient vous parvenir en provenance de ces mêmes autorités ?

Connaissant l'importance que vous attachez, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Madame le Gouverneur, à la transparence et au respect de la légalité dans l'exercice de vos hautes fonctions, je ne doute pas que vous prendrez les dispositions requises afin de remédier à cette situation délicate.

Comme je m'y suis engagé et dans le seul but de le tenir informé, je veille à transmettre copie de la présente à S.M. le Roi.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Madame le Gouverneur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Albert M. MAHIEU
Député indépendant.

Ce courrier est dépourvu d'annexes. Celles auxquelles il est fait référence étant celles de ma lettre à S.M. le Roi en date du 20 décembre 2000 dont vous avez eu copie.

Albert M. MAHIEU

Député
Volksvertegenwoordiger

Par fax et par porteur.

Bruxelles, le 26 décembre 2000.

A Sa Majesté le Roi
Palais de Bruxelles
Place des Palais
B – 1000 Bruxelles

Sire,

Nomination de M. Freddy THIELEMANS à Bruxelles-ville.

Je me réfère à mes deux récents courriers.

Ainsi que je m'y étais engagé et afin de tenir S.M. le Roi informée, je la prie de trouver en annexe, copie de la lettre que j'adresse ce jour à Monsieur Antoine DUQUESNE, Ministre de l'Intérieur et à Madame le Gouverneur PAULUS de CHATELET sur le même sujet. Je lui en souhaite bonne réception.

Je me tiens à la disposition de Sa Majesté dont je suis,
Sire,
le fidèle et dévoué serviteur.

Albert M. MAHIEU

Député.

Annexe : une lettre de 4 pages

Inventaire des Pièces du Dossier Judiciaire

1 à 79

N° Pièce	Date Pièce	Descriptif Pièce
1	28 Mai 1991	Pro Justitia de Pierre COLSON actant la réception d'une plainte pour pédophilie.
2	27 Mai 1991	Plainte pour pédophilie signée par un « Atelier » du F.E.U.
3	24 Sept. 1991	Lettre d'accompagnement de la directrice de l'Athénée Léon LEPAGE de l'envoi de la plainte du F.E.U. avec dessin.
4	24 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin à 5 doigts émanant de l'Athénée LEPAGE.
5	24 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin à 5 doigts émanant de la C.G.S.P.
6	24 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin à 2 doigts et demi reçue à Bruxelles-ville.
7	24 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin censuré pour diffusion publique tel qu'utilisé par le Député Albert MAHIEU au verso de son « Appel à témoins » largement diffusé.
8	18 Oct. 1991	Lettre d'accompagnement émanant du Comité de Protection de la Jeunesse.
9	24 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin à 5 doigts reçue par le Comité de Protection de la Jeunesse.
10	25 Sept. 1991	Plainte pour faits de pédophilie d'un « Atelier » du F.E.U. avec dessin à 5 doigts reçue par le Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles.
11	15 Oct. 1991	Lettre de plainte adressée à Bruxelles-ville et signée par Hamed BENGHASBOURI au nom de l'Association des Parents des Elèves Maltraités.
12	23 Déc. 1991	Lettre de dépôt de plainte avec constitution de partie civile adressée par M. le Bourgmestre Hervé BROUHON au Procureur du Roi de Bruxelles pour dénonciation calomnieuse de faits de pédophilie dans le chef de certaines autorités communales de Bruxelles-ville.
13	21 Avril 1992	Pro Justitia de Pierre COLSON notant la réception d'autres écrits provenant du même auteur et proférant les mêmes menaces.

14	24 Fév. 1997	Pro Justitia d'informations établi par Pierre FRAIKIN et Daniel ROELANS relatant le contenu d'un appel téléphonique de Mme EVERAERT, épouse SAELEMAEKERS.
15	06 Nov. 1997	Pro Justitia rédigé par Jean-Jacques LEDUC, commissaire-adjoint de la brigade judiciaire de la Police de Bruxelles, introduisant quatre annexes dont les deux dernières relatent la déposition d'une personne désirant garder l'anonymat.
16	04 Oct. 1997	Audition par le commissaire-adjoint de la brigade judiciaire de la Police de Bruxelles de M. Joseph ANTOINE, directeur général honoraire de l'Instruction Publique de Bruxelles-ville
17	12 Mai 1992	Pro Justitia établi par Jean-Claude DEBBAUT, Officier Judiciaire, relatant l'interpellation de M. Joseph ANTOINE suite aux devoirs prescrits par le Juge d'Instruction Damien VANDERMEERSCH dans le cadre de la plainte de Bruxelles-ville pour diffamation.
18	04 Fév. 1998	Pro Justitia établi par TRILLET Roger relatant l'audition de M. REISGEN Marcel sur des faits remontants à l'époque où il était Directeur Général du Service Juridique de Bruxelles-ville.
19	27 Oct. 1999	P.V. de 4 pages d'audition de Marcel REISGEN, de renseignements et d'analyses rédigés par Jean-Jacques LEDUC, Commissaire de Police Adjoint de la Brigade Judiciaire de la Police de Bruxelles-ville.
20	05 Nov. 1999	Synthèse de 7 pages rédigée par le Commissaire Adjoint de la Direction Judiciaire de la Police de Bruxelles sur le dossier des « Eburons » à l'attention de Mme le Substitut Marianne THOMAS.
21	Juin 1999	Lettre ouverte aux électrices et électeurs Bruxellois les exhortant à ne pas voter THIELEMANS et signée par une libertaire de la section du P.S. (?) de Bruxelles-ville.
22	18 Déc. 2000	Appel à témoins du Député Albert MAHIEU concernant la pédophilie à l'école des Eburons. « Aidez-moi à obtenir réparation des assassins de l'âme d'innocents enfants ! »
23	15 Fév. 1997	Entendu par la B.S.R. de Bruxelles, M. Pol POSTAL apporte des précisions importantes quant aux faits de mœurs dénoncés par le F.E.U.
24	30 Juin 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Constatation des propos tenus par Pol POSTAL sur les antennes de VTM et de la RTBF.
25	07 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Audition de Mme Monique DUREN
26	08 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Audition de M. Roger BAERT.
27	18 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Liste des différents numéros de notices concernant le dossier des Eburons.
28	11 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Avis de convocation de trois personnes.

29	19 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Jonction de dossiers de notices différentes.
30	25 Août 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Recherches via le Registre National.
31	25 Août 1997	Plan indiquant la situation de l'école des Eburons de l'analyse de laquelle il ressort que tout ce qui se passe au centre des bâtiment est invisible de l'extérieur.
32	09 Sep. 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de NEUFCHATEAU. Audition de Mme DEGROEF Renée.
33	11 Sep. 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Examen de pièces présentées en consultation par Mme DEGROEF Renée lors de son audition.
34	21 Fév. 1990	Courrier du Ministère de la Région Bruxelloise – Service de la tutelle au Collège des Bourgmestre et Echevins de Bruxelles-ville.
35	21 Mars 1990	Lettre de Mme l'Inspectrice L. SAELEMAEKERS à M. l'Echevin SCHOUPPE.
36	08 Mai 1990	Arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles déboutant Mme KNOP qui demandait la suspension de la mesure disciplinaire prise à son encontre.
37	05 Nov. 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Suite de l'enquête sur Hassan BENGHASBOURI.
38	21 Nov. 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles. Audition de M. EL GHAZBOUR.
39	12 Déc. 1997	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Exploitation des registres scolaires de l'école maternelle de la rue des Eburons.
40	09 Fév. 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Audition de Mme JANSON, Inspectrice des écoles de Bruxelles-ville de 1983 à 1988.
41	14 Déc. 1997	Rapport établi par Mme A. JANSON, Inspectrice de l'enseignement maternel à M. l'Echevin de l'Instruction Publique J. SCHOUPPE et M. le Directeur Général J. ANTOINE.
42	10 Fév. 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Liste des neuf dossiers noticiés dont BOWLAND fait l'objet.
43	10 Fév. 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Audition de Mme Catherine LEBRUN, Directrice d'école.
44	11 Fév. 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Qualification des faits : viols et viols de mineurs d'âges. Liste des personnes impliquées.
45	06 Mars 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. M. le Commandant DUTERME étouffe l'affaire !
46	06 Mars 1998	Procès-verbal de la B.S.R. de Bruxelles - Antenne de Neufchâteau. Non-exécution soudaine d'une confrontation prévue.
47	18 Jan. 1990	Rapport de visite d'inspection de l'Ecole des Eburons dont la fréquentation moyenne a chuté de 62% en six ans.

48	05 Nov. 1997	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Compte-rendu de la visite de M. Roger TRILLET et Mme le Substitut Marianne THOMAS à l'Hôtel de ville de Bruxelles.
49	11 Août 1993	Pro Justitia - Réquisitoire de non-lieu - Auteurs inconnus.
50	30 Juin 1995	Pro Justitia . M. MOLENBERG constate que son enquête est restée infructueuse...et va être reprise par M. COLSON.
51	07 Mai 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. REISGEN Marcel.
52	12 Mai 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. THIELEMANS Freddy.
53	25 Mai 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. HURTMANS Paul.
54	25 Mai 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. MOONENS Egide.
55	25 Mai 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. ANTOINE Joseph.
56	12 Juin 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. LEROY Jean.
57	26 Juin 1992	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. BOWLAND René.
58	27 Oct. 1997	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. THIELEMANS Freddy.
59	29 Jan. 1998	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de Mme GERMONPREZ Rosanne.
60	06 Fév. 1998	Police judiciaire près le Parquet de Bruxelles. Audition de M. REISGEN Marcel par Roger TRILLET.
61	26 Fév. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de Mme EVERAERT Liliane, épouse SAELEMAEKERS.
62	06 Fév. 1998	Police judiciaire près le Parquet du Procureur du Roi de Bruxelles. Audition de M. SOURIS Christian.
63	17 Août 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de Mme VANDERMEULEN Paula, épouse MARCHANT.
64	06 Juil. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de Mme FEIJT Bernadette.
65	25 Oct. 1997	Courrier de Mme Rosanne GERMONPREZ à M. Jean-Jacques LEDUC, Commissaire adjoint près la Direction judiciaire de la Police de Bruxelles.
66	08 Sept. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles Audition de Mme COCK Dominique, épouse RANSON, vétérinaire qui a son cabinet et qui réside rue des Eburons n° 75, en face de l'école n° 6.
67	11 Sept. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de M. Pol POSTAL, historien, ancien collaborateur aux archives de la ville de Bruxelles.

68	21 Oct. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de M. Pol POSTAL, historien, ancien collaborateur aux archives de la ville de Bruxelles.
69	23 Nov. 1998	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de M. Léon ZYLBERGELD.
70	24 Sept. 1999	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de M. Marcel REISGEN.
71	28 Sept. 1999	Direction judiciaire de la Police de Bruxelles. Audition de Mme Francine ASPELAGH.
72	04 Nov. 1997	Conclusie neergelegd door LOEFF CLAEYS VERBEKE voor de Rechtbank van Eerste aanleg te Brussel in de zaak ingespannen door Freddy THIELEMANS tegen VTM in aanwezigheid van de Heer Pol POSTAL met begeleidingsbrief van 30 Oct. 97.
73	14 Juil. 1997	Dagvaarding door Deurwaarder Marc SACRE aan VTM en de Heer Pol POSTAL om te verschijnen voor de Rechtbank van Eerste Aanleg te Brussel om zich te horen veroordelen tot betaling van de som van 25.000.000,- BEF aan de Heer Freddy THIELEMANS, Schepen van Onderwijs en Bibliotheken !!
74	00 Sept. 2000	Conclusions additionnelles déposées par Me Jean-Louis ANDREUX pour le Prince Charles-Louis de MERODE contre Freddy THIELEMANS devant le Tribunal de 1 ^{ère} Instance de Bruxelles.
75	23 Mai 2000	Courrier adressé par Me Jean-Louis ANDREUX, Conseil du Prince Charles-Louis de MERODE à M. le Procureur du Roi de Bruxelles.
76	19 Juin 2000	Courrier adressé par Me Marc UYTENDAELE à Mme la Présidente de la 14 ^{ème} chambre civile du tribunal de Première Instance de Bruxelles
77	21 Juin 2000	Nouveau courrier adressé par Me Marc UYTENDAELE à Mme la Présidente de la 14 ^{ème} chambre civile du tribunal de Première Instance de Bruxelles
78	31 Oct. 2000	Jugement prononcé par Mme la Présidente ANNAERT en cause de THIELEMANS Freddy contre le Prince de MERODE Charles-Louis, éditeur responsable de l'hebdomadaire « Père Ubu » et BOGAERTS Rodolphe déclarant l'appel en intervention forcée sans objet et condamnant le Député Européen Freddy THIELEMANS aux dépens
79	31 Oct. 2000	Jugement prononcé par Mme la Présidente ANNAERT en cause de THIELEMANS Freddy et le « Comité des Repas Scolaires et Communaux de la Ville de Bruxelles » contre le Prince de MERODE Charles-Louis, éditeur responsable de l'hebdomadaire « Père Ubu » et BOGAERTS Rodolphe déclarant les demandes recevables mais non fondées et déboutant le Député Européen Freddy THIELEMANS, condamnant ce dernier aux dépens.

Inventaire des Pièces du Dossier POSTAL

P1 à P66

N° Pièce	Date Pièce	Descriptif Pièce
P 1	02 Oct. 95	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président du Conseil d'Etat
P 2	06 Sep. 96	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Procureur M. Michel BOURLET
P 3	10 Mars 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Procureur Général au Parquet de Bruxelles
P 4	06 Juil. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président du Conseil d'Etat avec 3 pièces jointes
P 5	14 Juil. 97	Lettre adressée par M. Christian DRUITTE, Administrateur Général de la RTBF à M. Pol POSTAL
P 6	25 Août 97	Rapport sur « l'Affaire de mœurs de Bruxelles-ville » rédigé par M. Pol POSTAL
P 7	18 Oct. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. Christian DRUITTE, Administrateur général de la RTBF avec copies à RTL et Collège communal de Bruxelles-ville
P 8	06 Nov. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. Christian DRUITTE, administrateur Général de la RTBF
P 9	08 Oct. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL au Collège Communal de Bruxelles-ville
P 10	08 Déc. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Procureur du Roi à Bruxelles
P 11	31 Déc. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Juge d'Instruction Bruno BULTHE
P 12	28 Mars 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. Roger TRILLET, Commissaire de la P.J. de Bruxelles
P 13	03 Avril 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme Eliane LIEKENDAELE Procureur Général près la Cour de Cassation
P 14	06 Avril 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. Jean-Jacques LEDUC, Officier de Police à Bruxelles-ville

P 15	14 Avril 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme la Directrice du Berlaimont à Waterloo
P 16	05 Mai 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL, à Mme Joëlle MILQUET, Sénateur
P 17	11 Mai 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à QUI DE DROIT
P 18	26 Mai 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme Marianne THOMAS, Substitut du Procureur du Roi
P 19	04 Juin 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme Marianne THOMAS, Substitut du Procureur du Roi
P 20	07 Juin 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Ministre de la Justice
P 21	22 Juin 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. Le Président de la Cour de Cassation
P 22	16 Juil. 97	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Juge d'Instruction Bruno BULTHE
P 23	04 Août 98	Lettre adressée par M. André VANDOREN, Magistrat National à M. Pol POSTAL
P 24	25 Août 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Magistrat National André VANDOREN
P 25	07 Sep. 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 26	13 Nov. 98	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 27	08 Jan. 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL, à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 28	01 Fév. 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 29	25 Fév. 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 30	04 Mars 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 31	05 Mars 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 32	31 Mars 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Commissaire en Chef de la Police de Bruxelles-ville
P 33	06 Avril 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 34	29 Avril 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 35	05 Mai 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Commissaire en Chef de la Police de Bruxelles-ville

P 36	01 Juin 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Premier Président de la Cour de Cassation
P 37	25 Sep. 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme Marianne THOMAS, Substitut près le Parquet de Bruxelles
P 38	09 Oct. 99	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme Marianne THOMAS, Substitut près le Parquet de Bruxelles
P 39	16 Nov. 00	Lettre de Me Michel da COSTA AGUIAR adressée à M. Pol POSTAL
P 40	23 Fév. 00	Lettre de Me Michel da COSTA AGUIAR adressée à M. Pol POSTAL
P 41	06 Avril 00	Lettre adressée par M. Pol POSTAL au Collège et au Conseil Communal de Bruxelles-ville
P 42	20 Avril 00	Lettre adressée par Me Michel da COSTA AGUIAR à M. Pol POSTAL
P 43	09 Juin 00	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme le Substitut près le Parquet de Bruxelles Marianne THOMAS
P 44	23 Juin 00	Lettre adressée par le Parquet du Procureur du Roi à M. Pol POSTAL
P 45	27 Juin 00	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à Mme le Substitut près le Parquet de Bruxelles Marianne THOMAS
P 46	13 Déc. 00	Lettre adressée par M. Pol POSTAL à M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Bruxelles
P 47	01 Janv.01	Curriculum vitae de M. Pol POSTAL
P 48	27 Janv. 94	Lettre de recommandation adressée par M. le Directeur général de la Culture et des Sports de Bruxelles-ville Léon ZYLBERGELD à M. le Vice-Recteur de l'U.C.L. Gabriel RINGLET
P 49	16 Déc. 94	Courrier adressé par M. le Délégué Général aux Droits de l'Enfants Claude LEMIEVRE à M. Pol POSTAL
P 50	09 Juil. 96	Courrier adressé par M. le Ministre de la Justice Stefaan DE CLERCK à M. Pol POSTAL
P 51	08 Août 97	Pro Justitia actant la réception de 5 lettres en annexe
P 52	11 Nov. 97	Synthèse rédigée par M. Pol POSTAL sur la pédophilie dans les écoles primaires de Bruxelles-ville.
P 53	30 Nov. 97	Pro Justitia rédigé par Danny VOGELAERE de la Gerechtelijke Politie actant les déclarations de M. Pol POSTAL
P 54	26 Mars 98	Missive adressée par Me Thomas CHELLINGSWORTH à M. le Procureur du Roi de Bruxelles
P 55	11 Mai 98	Lettre adressée par M. le Commissaire de Police en Chef R. VANREUSEL à M. Pol POSTAL
P 56	25 Mai 98	Courrier adressé par le Commandant de la BSR de Bruxelles, le Lieutenant-colonel Jean-Marie BRABANT à Madame le Substitut Marianne THOMAS avec la Pièce P 9 annexée

P 57	22 Oct. 97	Accusé de réception adressé par M. le Bourgmestre de Bruxelles-ville F-X de DONNEA à M. Pol POSTAL
P 58	19 Mars 98	Lettre de refus d'audition par le Conseil Communal adressée par M. le Bourgmestre F-X de DONNEA à M. Pol POSTAL
P 59	17 Avril 00	L'échevin Claude MICHEL confirme à M. Pol POSTAL que le Collège estime qu'il est inopportun de prévoir son audition, et ce malgré l'évolution judiciaire de l'affaire.
P 60	06 Mars 00	Le Juge d'Instruction Patrick DE COSTER notifie à M. Pol POSTAL son refus d'accomplir le devoir complémentaire suivant : la saisie de plusieurs lettres anonymes (sic), dont une signée « BENGHASBOURI », une non signée en néerlandais, et une ou deux lettres avec des dessins très précis (un dessin représenterait une main avec un doigt), devant se trouver en possession de Mme le Substitut Marianne THOMAS
P 61	06 Mars 00	Le Juge d'Instruction Patrick DE COSTER notifie à M. Pol POSTAL son refus d'accomplir le devoir complémentaire suivant : contrôler si M. de Directeur ANTOINE est infirme d'une main.
P 62	06 Mars 00	Le Juge d'Instruction Patrick DE COSTER notifie à M. Pol POSTAL son refus d'accomplir le devoir complémentaire suivant : l'authentification de la copie – non signée – du 27 janvier 1994 d'une lettre du sieur ZYLBERGELD.
P 63	06 Mars 00	Le Juge d'Instruction Patrick DE COSTER notifie à M. Pol POSTAL son refus d'accomplir le devoir complémentaire suivant : la saisie de l'intégralité du dossier des concierges L. KNOP et R. BOWLAND, décrit au rapport de la Commission DUTROUX (cfr. les points 2 et 3 de la Pièce A 3)
P 64	29 Mai 00	Pro Justitia de l'audition de M. Pol POSTAL par la Police d'Auderghem.
P 65	04 Déc. 89	Extrait du registre aux procès-verbaux du conseil communal de Bruxelles qui établit l'absence de M. l'échevin Freddy THIELEMANS à la séance qui a infligé la peine disciplinaire de la révocation à Mme Liliane KNOP, épouse BOWLAND, concierge. La décision a été prise, d'extrême justesse, au vote à scrutin secret par 15 voix contre 13. Il y a eu une abstention, un bulletin blanc et 10 membres qui n'ont pas pris part au vote.
P 66	16 Mai 90	Lettre par laquelle M. le Directeur Général Joseph ANTOINE confirme à M. le Directeur Général du Service Juridique son absence à la séance du Conseil Communal - à laquelle il se devait d'être présent – qui a décidé de la révocation de ses protégés KNOP-BOWLAND...

Inventaire des Coupures et Articles de Presse

1 à 85

N°	Date	Titre	Article
1	29 Oct. 98	Ubu	Pédophilie à Bruxelles-ville : l'Enquête progresse
2	04 Nov. 98	Ubu	Et notre Freddy bien placé ...
3	12 Nov. 98	Ubu	Freddy connaît déjà la réponse...
4	26 Nov. 98	Ubu	Freddy THIELEMANS réclame un million à Père Ubu
5	03 Déc. 98	Ubu	Oui ! Freddy THIELEMANS est bien compromis dans des affaires de pédophilie ...
6	10 Déc. 98	Ubu	La RTBF falsifie une cassette et protège des pédophiles
7	28 Jan. 99	Ubu	Droit de réponse de la RTBF
8	04 Fév. 99	Ubu	Père Ubu confirme : La RTBF falsifie des cassettes pour protéger des pédophiles
9	25 Fév. 99	Ubu	Pédophilie à Bruxelles-ville !
10	25 Mar. 99	Ubu	LEVACQ s'en va, mais pourquoi ?
11	06 Mai 99	Ubu	Freddy THIELEMANS a disparu
12	03 Juin 99	Ubu	Pédophilie et pagaille !
13	10 Juin 99	Ubu	Nouvelles de nos pédophiles On étouffe tout et on recommence ?
14	17 Juin 99	Ubu	Pédophiles de Bruxelles. Ce que Vincent DECROLY ne sait pas !
15	24 Juin 99	Ubu	Nouvelles de nos pédophiles !

16	19 Août 99	Ubu	Freddy c'est du tout cuit !
17	19 Août 99	Ubu	BSR de Bruxelles : A quand le nettoyage des écuries d'Augias ?
18	26 Août 99	Ubu	Freddy THIELEMANS et le fric !
19	14 Oct. 99	Ubu	F-X de DONNEA et ses sbires étouffent un scandale pédophile
20	10 Fév. 00	Ubu	La méthode NIHOUL : Séduire, corrompre et faire chanter
21	27 Avril 00	Ubu	de DONNEA étouffe la pédophilie aux Éburons : Les preuves
22	27 Avril 00	Ubu	Première lettre de M. le Bourgmestre F-X de DONNEA
23	27 Avril 00	Ubu	Deuxième lettre de l'Échevin Claude MICHEL
24	21 Sep. 00	Ubu	Triste Belgique : L'opération « Tuez Père Ubu » est en route !
25	27 Oct. 00	Soir	Brux-ILS Brux-ELLES – « L'ancien mayor »
26	09 Nov. 00	Pan	L'esprit souffle où il veut. A l'évidence, rien ne souffle ici.
27	12 Oct. 00	Pan	Le portrait de la semaine : Freddy THIELEMANS
28	23 Nov 00	Pan	Freddy or not Freddy.
29	04 Janv. 01	Pan	Sauvez Freddy !!
30	06 Déc. 00	Vlan	L'Atomium abandonné ! Le scandaleux délabrement de l'Atomium.
31	08 Déc. 00	Soir	Photo Alain DEWEZ. Freddy THIELEMANS penche...
32	20 Juil 00	Investig	Les Éburons : Une affaire de pédophilie, dans l'entourage de NIHOUL, étouffée... Une de plus
33	26 Juin 00	Soir	Aucune charge n'a pu être retenue contre ceux qui avait été accusé de pédophilie dans une école Bruxelloise. 10 années de rumeurs broient une école et un couple.
34	30 Juin 97	Soir	NIHOUL et des Échevins accusés. Un informateur fait de prétendues révélations sur des soirées très spéciales.
35	01 Juil. 97	NiBlad	Onderwijschepen pikt pedofilieaantijgingen niet.
36	16 Déc. 00	LibreB	Après 20 ans de mutisme un ancien chauffeur avoue le meurtre de 7 jeunes filles handicapées. <i>Il n'est donc jamais trop tard pour reconnaître ses crimes (Ndlr).</i>

37	01 Nov. 99	MondeDipl	Du délit d'appartenance à l'affaiblissement du pouvoir judiciaire. Vers un État policier en Belgique ??
38	16 Juil. 99	Avocat	Lettre de menaces (?) adressée par Me Marc UYTENDAELE au Journal satirique « Père Ubu ». Et Vive la Liberté de la Presse !
39	23 Juil. 99	Morgen	Juridisch gevecht op til rond publicaties over seksleven politicus. Advocaat Marc UYTENDAELE eist preventieve censuur van satirisch weekblad "Père Ubu". Het verkrachten en chanteren van een jonge vrouw ligt ver buiten de grenzen van de privé-sfeer, dus publiceren wij dit verhaal.
40	30 Juin 97	LaasteN	Doofpot of lastercampagne ?
41	27 Août 97	BSR	Audition de M. Pol POSTAL sur le reportage à la RTBF concernant M. NIHOUL. Disparition magique de M. Freddy THIELEMANS du champ de la caméra lorsqu'elle effectue un balayage...
42	30 Juin 97	Soir	Interview explosive mais légère, samedi sur VTM. Rumeur pédophile à Bruxelles-ville.
43	24 Oct. 97	PolBxl	Transmis de l'analyse de l'article du Soir (n° de pièce 42) par Pol POSTAL et des déclarations attribuées à Freddy THIELEMANS.
44	08 Juin 99	Deleuze	Dans les Égouts de Bruxelles Couverture avant
45	00 Juin 99	Deleuze	Dans les Égouts de Bruxelles Couverture arrière
46	00 Juin 99	Deleuze	Page 183 : M. Michel NIHOUL, Mme DE COOKERE et Philippe DELEUZE. Nés avec leurs qualités et leurs défauts, ils se sont laissé entraîner, ..., par les vicissitudes de la vie et ont accepté certains avantages du système
47	00 Juin 99	Deleuze	Page 61 : Remise du prix de l'humour à Stéphane STEEMAN en présence du Ministre Melchior WATELET et du Président Charles PIQUE (Bureau du Mont-de-Piété, 1999)
48	00 Juin 99	Deleuze	Page 126 : Le grand bal de Laeken. Philippe DELEUZE, l'Avocat Jean-Paul DUMONT et Michel NIHOUL.
49	28 Mai 88	Deleuze	Invitation au 1 ^{er} grand bal Philippe DELEUZE et de son équipe F. AMATO et Philippe FERRI.
50	6 Avril 99	Postal	« Spécial Jeunes » avec la Disco DALVENT (Petite Salle)!!
51	6 Avril 99	Postal	La «Vie Laekenoise », MM. NIHOUL, DELEUZE et FERRI et AMATO...
52	30 Mars 89	Moniteur	Constitution de l'asbl Maison Michaël en date du 03 Nov. 1988 par MM. Christian de RUETTE, Président, Guy SCHYNS, Secrétaire, Guy LEVACQ, Échevin, Axel HOFFMAN, Médecin ainsi que Claudette MOREAU, Animatrice sociale. Objet : une aide sociale, médicale, et juridique aux personnes les plus démunies.

53	09 Oct. 00	Soir	THIELEMANS prend le volant et vire à gauche avec ECOLO.
54	02 Fév. 94	Soir	M. Louis SAELEMAEKERS, troisième Échevin PS !
55	09 Mars 96	Soir	Organisation organisée par le FAPEO, la Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel et le F.E.U., Front des Enseignants Unis, le collectif des enseignants.
56	04 Juin 99	Soir	Une élection peut en cacher une autre. Une Bière suffit à éteindre la soif de Freddy THIELEMANS !
57	23 juin 99	Soir	DE CREE prépare son entrée au Collège de Bruxelles. Il est désigné comme successeur de Freddy THIELEMANS.
58	29 Juil. 99	Ubu	Deux remarques pour Marc Les très anciennes et nouvelles pitreries de Me Marc UYTENDAELE
59	11 Janv. 01	Sabah	L'affaire THIELEMANS – Texte en turc
60	12 Janv. 01	Sabah	Suite – Texte en turc.
61	11 Janv. 01	Belga	Communiqué de l'agence Belga
62	11 Janv. 01	D.H.	THIELEMANS – Conférence de presse sous surveillance d'A. MAHIEU
63	12 Janv. 01	D.H.	THIELEMANS nommé bourgmestre
64	13 Janv. 01	D.H.	Père UBU retiré de la vente – Il avait mis en cause le bourgmestre de Bruxelles
65	12 Janv. 01	Tijd	Rechter verbiedt MAHIEU verspreiding dossier-THIELEMANS DUSQUENE ondertekent benoeming THIELEMANS als Brussels burgemeester
66	12 Janv. 01	Lanterne	Bruxelles – Freddy THIELEMANS, nommé bourgmestre hier, dépose plainte contre MAHIEU
67	12 Janv. 01	Morgen	THIELEMANS krijgt slag onder de gordel Beleggen pedophilieonderzoek opgerakeld op cruciaal moment
68	12 Janv. 01	Laatste Nieuws	Triestig theater in de hoofdstad Brussels parlamentslid beschuldigt toekomstige burgemeester van betrokkenheid bij pedoseks
69	11 Janv. 01	Ubu	Un pédophile à la tête de Bruxelles ? Freddy - P 1
70	11 Janv. 01	Ubu	Que s'est-il donc passé entre 1986 et 1988 à l'école numéro 9 de Bruxelles-Ville ? ou Comment on étouffe un scandale pédophile P. 7 et 8

71	15 Janv. 01	Matin	Le fiel de Père Ubu a déplu aux juges : il est retiré des kiosques
72	23 Janv. 01	D.H.	THIELEMANS riposte Le bourgmestre de Bruxelles réclame un million au député régional Albert MAHIEU
73	23 Janv. 01	Soir	Pédophilie Freddy THIELEMANS contre Albert MAHIEU
74	25 Janv. 01	Ubu	Article 150 - P. 1 Il n'y a rien ! - P. 1
75	25 Janv. 01	Ubu	Il n'y a <u>RIEN</u> dans le dossier ! - P. 6
76	26 Janv. 01	Monde	Un anachronisme du droit de la presse supprimé par la Cour de Cassation – P. 12
77	01 Févr. 01	Ubu	Ubu Thémis - Une plainte provenant du grand Albert... - P. 3
78	01 Févr. 01	Ubu	Il n'y a toujours rien dans le dossier ! - P. 5
79	08 Févr. 01	Ubu	Encore et toujours rien dans le dossier Éburons ! P. 6
80	08 Févr. 01	Ubu	Publication judiciaire - P. 10
81	16 Mars 01	Ubu	Pédophiles : DECROLY en a trop dit P. 5
82	22 Mars 01	Ubu	Pédophilie aux Éburons : Des documents en Néerlandais ont disparu - P. 7
83	Année 99	Ubu	Ubu Potins Me UYTTENDAELE et son client...
84	Année 2000	Ubu	Ubu Thémis Me Marc UYTTENDAELE et les promotions
85	02 Avril 2001	Greffe	Écrit du Greffe des Rôles constatant l'absence de dépôt de conclusions additionnelles par la partie THIELEMANS

* * * * *